

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 30 AOUT 2022**

Délibération n° 2022-05-59

Date de la convocation : 23 août 2022

Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de procurations : 3  
Votes : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

Le trente août deux-mil-vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, ROCHETTE Yvette, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, DUCHAMP Françoise, SANTIAGO François, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, FAURE Pascal, LARGERON Olivier, LAROIX Laurence, BASTY Cécile, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, ORIOL Jessica, MASSARDIER Alexandre

**Procurations :**

Michel TEYSSIER procuration à Jean Luc CHAVANA  
Hélène BESSON procuration à Cécile BASTY  
Jean-Pierre BASTY procuration à Alexandre MASSARDIER

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** Jean-Luc CHAVANA

---

**OBJET : ACQUISITION DE TERRAIN RUE DE LA FONT DU NAIS**

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de l'étude sur l'extension ou la construction d'un nouveau bâtiment pour l'EHPAD, et en raison des travaux d'assainissement et de remplacement de conduite entre l'impasse du Forez et la rue du Feuillage, le maire informait l'assemblée délibérante lors de sa séance du 17 décembre 2021, que des contacts étaient établis avec les propriétaires des parcelles AB 512 et AB 518.

A cette époque, les propriétaires soumettaient à la commune une proposition de cession de la bande de surface dans l'emprise de la servitude de tréfonds, soit 6 mètres de large sur 120 mètres de long environ au prix de 15 € / m<sup>2</sup> (soit environ 10 800 €).

Suite à une réunion en date du 30 juin dernier, et par courrier recommandé du 8 juillet dernier, les propriétaires soumettent à la commune une nouvelle offre de cession reconsidérée de moitié, soit au prix de 7,50 € / m<sup>2</sup> pour un total de 720 m<sup>2</sup> environ (soit environ 5 400 €).

Afin de ne pas bloquer l'acquisition des terrains nécessaires au projet de l'EHPAD et de sécuriser définitivement les réseaux communaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DONNE son accord pour l'acquisition de la bande de surface dans l'emprise de la servitude de tréfonds soit 6 mètres de large sur 120 mètres de long environ au prix de 7,50 € le m<sup>2</sup> sur les parcelles AB 512 et AB 518,
- AUTORISE le maire à signer l'acte de cession, après bornage et PRECISE que les frais de géomètre et d'acte notarié étant à la charge de la commune.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIEE CONFORME.  
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 31 août 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20220830-2022-05-59-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/09/2022

Le Maire

Vincent DUCREUX

